

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

ARRONDISSEMENT
D'ARLES

N° 22/2021

**Objet : Information au conseil
communautaire sur les décisions du
Président dans le cadre de l'exercice
des délégations de pouvoir**

L'an deux mil vingt et un, le quatre mars, à dix-huit heures, le Conseil de Communauté de TERRE DE PROVENCE AGGLOMERATION, dûment convoqué s'est réuni à Eyragues, au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire sous la présidence de Mme Corinne CHABAUD
Date de convocation du Conseil de Communauté : 26 février 2021.

PRÉSENTS :

Pour la Commune de BARBENTANE : DAUDET Jean-Christophe, BIANCONE Edith, BLANC Michel.

Pour la Commune de CABANNES : HAAS-FALANGA Josiane, ONTIVEROS Christian, CHEILAN François.

Pour la Commune de CHATEAURENARD : MARTEL Marcel, CHAUVET Eric, DARASSE Adelaïde, MARTIN Pierre-Hubert, ANZALONE Marie-Laurence, SEISSON Jean-Pierre, LUCIANI-RIPETTI Marina, SALZE Annie, DIET-PENCHINAT Sylvie.

Pour la Commune d'EYRAGUES : GILLES Max, DELABRE Eric.

Pour la Commune de GRAVESON : PECOUT Michel, CORNILLE Annie, DI FÉLICE Jean-Marc.

Pour la Commune de MAILLANE : LECOFFRE Eric, MARÈS Frédérique.

Pour la Commune de MOLLEGES : CHABAUD Corinne.

Pour la Commune de NOVES : JULLIEN Georges, LANDREAU Edith, FERRIER Pierre.

Pour la Commune d'ORGON : PORTAL Serge, YTIER CLARETON Angélique.

Pour la Commune de PLAN d'ORGON : LEPIAN Jean-Louis, COUDERC-VALLET Jocelyne.

Pour la Commune de ROGNONAS : PICARDA Yves, MONDET Cécile, ALIZARD Dominique.

Pour la Commune de SAINT- ANDIOL : ROBERT Daniel.

Pour la Commune de VERQUIERES : MARTIN-TEISSÈRE Jean-Marc.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Pour la Commune de CHATEAURENARD : PONCHON Solange (absente ayant donné pouvoir à CHAUVET Eric), AMIEL Cyril (absent ayant donné à pouvoir à MARTIN Pierre-Hubert), REYNÈS Bernard (absent ayant donné pouvoir à DIET-PENCHINAT Sylvie).

Pour la Commune de MOLLEGES : MARCON Patrick (absent ayant donné pouvoir à CHABAUD Corinne).

Pour la Commune de NOVES : REY Christian (absent ayant donné pouvoir à MARTIN-TEISSÈRE Jean-Marc).

Pour la Commune de SAINT- ANDIOL : CHABAS Sylvie (absente ayant donné pouvoir à ROBERT Daniel).

EXCUSÉS :

Pour la Commune d'EYRAGUES : POURTIER Yvette.

SECRETAIRE DE SÉANCE : MARTIN Pierre-Hubert.

Mme la Présidente expose que dans le cadre des délégations accordées au président par le Conseil Communautaire, il est porté à la connaissance du conseil les décisions prises en application de ces délégations.

- **Décisions du Président pour la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres :**
 - Décision portant attribution du marché n° 2020M13_RH de prestations de formations, FCO, FIMO, CACES – LOT 1 et LOT 2 à la SARL ECF CHERRI.
 - Décision portant attribution du marché n° 2020M13_RH de prestations de formations, FCO, FIMO, CACES – LOT 3 à la Société FORMA-LOC.

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
TERRE DE PROVENCE**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

SÉANCE DU 4 MARS 2021

- Décision portant attribution du marché n° 2020M23_TVX de prestation de référencement des réseaux des Zones d'activités des ISCLES et DU PONT à la Société SUEZ pour un montant forfaitaire estimatif de 5 750 € HT et une durée de 15 jours.
 - Décision portant attribution d'un marché de fourniture de produits d'entretien, d'hygiène et de petits matériels de nettoyage à la Société COLDIS pour un montant minimum de 3 000 € et un maximum de 9 000 € et une durée maximale de 4 années.
 - Décision portant mise à la réforme et cession en l'état de l'engin Tractopelle de marque CASE (Type 580 SLE Ranger) à la Société TARDIEU
 - Décision portant mise à la réforme et cession en l'état d'une Benne à ordures ménagères immatriculée et hors d'usage à la Société BIG BENNES
 - Décision portant attribution du marché n° 2020M27_DECH de prestations de collecte et de transport du verre à la Société PAPREC MEDITERRANEE pour un montant estimatif de 66 420 € H.T. soit 199 260 € HT sur 3 ans.
 - Décision portant attribution du marché de travaux n° 2020M22_TVX pour la réhabilitation et la sécurisation des voiries communautaires à la Société 4M PROVENCE ROUTE pour un montant forfaitaire de base de 131 733 € H.T. et un montant supplémentaire de 4 105 € HT. Pour la 2ème tranche.
 - Décision portant mise à la réforme et cession en l'état des plusieurs bennes à ordures ménagères hors d'usage à la Société Industrie Location Service SAS
 - Décision portant attribution d'une mission de prestation Intellectuelle 2020M31_ASS pour la régularisation administrative de la STEP de la ZI des ISCLES à CHATEAURENARD à la Société CEREG pour un montant estimatif de 8 235 € H.T.
 - Décision portant attribution du marché de mise à disposition de contenants, enlèvement, transport et traitement des déchets collectés en déchèteries à la Société SUEZ RV MEDITERRANEE pour un montant estimatif de 6 759 147.60 € H.T. soit 7 130 900.72 € TTC sur la durée ferme du contrat de 3 ans.
 - Décision portant avenant au marché d'études et de travaux de doublement du forage du Mas de Bassette pour la sécurisation de l'alimentation en eau potable de BARBENTANE passé avec le groupement d'entreprises BRIES et SAUR pour basculer certaines prestations de la tranche optionnelle vers la tranche ferme et de prendre en compte la réalisation de certaines prestations supplémentaires qui aura pour incidence financière un montant supplémentaire de 43 413 € H.T.
- **Décisions du Président portant sur l'exercice du droit de préemption :**
- Décisions portant sur la renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain sur la ZAC du SAGNON à Graveson.
 - Décisions portant sur la renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain sur la ZONE DU BARRET à Châteaurenard
 - Décision portant sur la renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain sur la ZONE DES ISCLES à Châteaurenard
- **Décisions du Président portant sur la sollicitation de subventions :**
- Décision de sollicitation de subvention auprès de la Région pour les travaux de requalification de la zone du Pont à Plan d'Orgon
 - Décision de sollicitation de subvention à l'Agence de l'Eau pour des travaux d'assainissements prioritaires sur la commune de Barbentane
 - Décision de sollicitation de subvention pour l'acquisition d'un logiciel mutualisé pour l'instruction dématérialisée des autorisations d'urbanisme
 - Décision de sollicitation de subvention pour la rénovation des installations d'éclairage public au sein des zones d'activités
 - Décision de sollicitation de subvention auprès de l'Etat (DSIL) pour la réalisation d'une étude pour la mise en place d'un terminal rail-route sur le site de la gare de Barbentane

Membres en exercice :	42	Donnent acte :	41	Abstentions :	0
Votants :	41	Votes contre :	0		

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Fait à Eyragues, le 4 mars 2021,

Pour Extrait Conforme,
La Présidente,
Corinne CHABAUD

